

Des représentants pour défendre le statut :

Améliorer les carrières et les rémunérations :

L'érosion continue du pouvoir d'achat des fonctionnaires est inacceptable. Force Ouvrière exige la revalorisation de la valeur du point d'indice et réaffirme son opposition à toute conception d'une Fonction publique basée sur la banalisation et l'harmonisation vers le « moins disant » interministériel, l'enfermement et le ralentissement des carrières, l'individualisation et l'arbitraire. C'est à dire les effets conjugués de PPCR et du RiFSEEP que Force Ouvrière a toujours combattu.

Force Ouvrière revendique de corriger les effets induits par PPCR pour chaque corps, en améliorant les grilles indiciaires, en augmentant les taux de promotion, en rétablissant l'attribution des mois de réduction d'ancienneté supprimée par PPCR.

Force Ouvrière refuse la transposition du RiFSEEP pour les corps techniques.



Pour des mobilités choisies... et pas subies !

Dans un contexte toujours plus incertain sur l'avenir des services et des postes, la suppression d'un cycle de mobilité (passage de 3 à 2 CAP mobilité) pour les corps du MTES a clairement fait la preuve depuis 2017 des effets néfastes sur le fonctionnement des services et la mobilité des agents. Force Ouvrière a pourtant mis en garde l'administration pendant des années. Pour rétablir un système gagnant-gagnant pour les services et les agents, Force Ouvrière revendique le retour à 3 cycles de mobilité par an. Force Ouvrière exige le maintien de CAP nationales, seules garantes de l'égalité de traitement et de la mobilité choisie des agents.

Du 4 au 6 décembre 2018 je vote FO

Les élus Force Ouvrière ont fait le choix de défendre le service public, les services, les missions, les emplois et les agents de façon libre et indépendante.



Du 4 au 6 décembre 2018, JE VOTE FO



ELECTIONS PROFESSIONNELLES

CT SNIA

du 4 au 6 décembre 2018

JE VOTE FO



Unis & constructifs



SNICAC · SNNA · SNPACM



SNRA FO





Le Comité Technique du SNIA

Du 4 au 6 décembre 2018, vous allez élire vos représentants au Comité technique (CT) du SNIA. Le CT du SNIA est composé de **9 représentants titulaires et 9 représentants suppléants** des personnels.

Le comité technique donne un avis sur l'organisation et le fonctionnement du service.

Le Comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT), émanation du CT est compétent pour traiter des sujets relatifs à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail.

Durant les 4 dernières années, vos représentants **Force Ouvrière** n'ont eu de cesse de défendre, le service public, les services et les agents. Pugnaces et convaincus, les élus **Force Ouvrière** ont tenu ce rôle, toujours animés par la liberté et l'indépendance qui ont toujours prévalu à **Force Ouvrière**



Défendre le service public républicain : avec FO, OUI !

« Défendre la fonction publique et le service public, c'est pour Force Ouvrière défendre l'ensemble des missions publiques dont nous avons tous besoin. »

C'est apporter aux citoyens une réponse à des besoins essentiels, dans les conditions de neutralité et de continuité indispensables à la préservation de l'intérêt général. Délaisser le service public de proximité voire l'abandonner à l'initiative privée, c'est compromettre l'accès de chacun à un bien commun, jusqu'à favoriser le client au détriment de l'utilisateur.

En défendant le service public à tous les niveaux et le statut général de la fonction publique comme piliers de l'équilibre social et républicain, **Force Ouvrière** construit une alternative possible.

Le service public n'est pas désincarné, ce sont des femmes et des hommes qui le font vivre fièrement, c'est un esprit qui l'habite. Le défendre c'est faire la République, le construire c'est faire l'Histoire ! »

résister, revendiquer, reconquérir !

Force Ouvrière, membre du CT SNIA, **ce sont** :

Des représentants pour faire avancer vos droits

Durant cette dernière mandature, **Force Ouvrière** n'a cessé de revendiquer, que ce soit pour la défense du service ou l'obtention de droits pour les agents.

Force Ouvrière a participé activement à toutes les instances et groupes de travail organisés par l'administration. Cet investissement et cet acharnement de tous les instants ont permis notamment :

- ➔ l'arrêt de la suppression des effectifs,
- ➔ la mise en œuvre du télétravail,
- ➔ la modification du règlement intérieur pour une meilleure prise en compte de l'intérêt des agents.
- ➔ l'attribution de points NBI aux corps techniques et prime unique annuelle aux corps ou statut ne pouvant pas prétendre à une NBI,
- ➔ le détachement puis l'intégration des dessinateurs dans le corps des adjoints administratifs de l'aviation civile,
- ➔ l'obtention pour les OPA du taux maximum de la prime de métier,
- ➔ l'obtention de la prime de restructuration de service pour les agents des ESBA impactés par la réorganisation,
- ➔ l'acceptation par l'administration du SNIA de revoir les conditions d'attribution des points de territorialité pour une distribution élargie.
- ➔ la continuité du détachement intégration pour les années 2017-2018 (regroupé en 2018) suite à la tenue du GT1 auquel les représentants du SNIA participent.

Des représentants pour continuer à revendiquer et exiger :

- ➔ la reconnaissance par la DGAC du SNIA et de ses agents,
- ➔ le développement du télétravail au SNIA avec une gestion assouplie,
- ➔ le respect de la réglementation notamment dans l'écriture de la note concernant les déplacements,
- ➔ le paiement aux agents de leur dû dans des délais acceptables,
- ➔ le détachement des corps techniques dans un corps de la DGAC ou à défaut un régime indemnitaire équivalent,
- ➔ la prise en compte dans le règlement intérieur de certaines ASA refusées aujourd'hui par l'administration,
- ➔ un meilleur déroulement de carrière avec une augmentation des taux de promotion,
- ➔ la mise en place d'un groupe d'échange pour débattre de l'avenir et des évolutions de l'activité des ESBA,
- ➔ un dialogue social constructif et de qualité.

*Du 4 au 6 décembre 2018,
choisissez des représentants,
unis et constructifs*

Sylvie CALVO (ASSAC-Exc)

Didier DEPUYDT (TSCDD)

François ARAQUE (PNT)

Hassen BEN-GUIRAT (IDTPE)

Pascal BUREAU (OPA)

Elisabeth STANDJEVIC (Adjoint)

Yves ROUMILLY (TSDD)

Patrick ARCHIERI (ITPE)

Johan BLANCHARD (DE)

Christine GOUIL (IDTPE)

Réda FAID (TSCDD)

Eric POITEVIN (DE)

Olivia ROBIN (ITPE)

Julien CARCEL (OPA)

Stéphanie BRADESI (TSCDD)

Pascal AGASSANT (ODGAC)

François FOURNET (TSDD)

Joëlle GRATAS (TSCDD)



JE VOTE FO

